

S.I.V: UNE ANONYMISATION NECESSAIRE



Le 29 novembre 2016



Face à cette atrocité, a émergé est une réalité évidente ; le fait d'être policier nous expose encore davantage et fait de nous des cibles prioritaires.

Dans ce contexte, **SYNERGIE-OFFICIERS** s'alarme que les informations contenues dans le Système d'Immatriculation des Véhicules, notamment l'adresse personnelle, soient

insuffisamment sécurisées. En effet, un nombre important de personnes y ont accès, dont de nombreux acteurs du secteur automobile.

Dès lors, SYNERGIE -OFFICIERS exige que les coordonnées domiciliaires des policiers relatives à leurs véhicules personnels soient désormais rattachées à l'adresse de la Direction Départementale de la Sécurité Publique dont ils dépendent.



Cette mesure, corollaire de l'anonymisation accrue réclamée depuis longtemps par SYNERGIE-OFFICIERS, apparaît essentielle face à la menace réelle qui pèse sur les policiers et leurs familles.

Le Bureau National

SYNERGIERS OFFICIERS

SYNERGIE-OFFICIERS POUR LA DEFENSE DE TOUS LES POLICIERS